

Front social/Gabon Telecom

Nouvelle menace de perturbations du personnel

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

GABON Telecom risque de connaître de nouvelles perturbations, plus de trois mois après la fin d'une grève, elle aussi de...trois mois, menée par ses agents à l'appel de leur organisation syndicale, le Syndicat national des télécommunications de Gabon Telecom (Synatel). Une source bien informée indique, en effet, que les opérations de représailles lancées par la direction générale contre les membres du bureau du syndicat, et singulièrement à l'endroit de son premier responsable, Martin Essono Obounou, technicien à l'Unité opérationnelle/Mindoube, pourrait considérablement peser dans le menu de la rentrée syndicale qu'effectue le Synatel, samedi prochain, à la Chambre de commerce de Libreville. D'autant que la

tournure prise ces temps derniers par cette affaire, marquée notamment par de maladroites tentatives de licenciement de ce leader syndical, totalisant de surcroît près d'un quart de siècle dans la maison, ne semble plus du goût des employés.

Flash-back : le 22 mai 2015, le personnel de Gabon Telecom décide de reprendre du service, au terme d'une grève de trois mois visant à obtenir de l'employeur le paiement d'une prime relative à 99 mois de mutualisation, l'harmonisation des salaires (mise en place d'une grille salariale identique pour les agents de Gabon Telecom et de Libertis) et la cessation par l'Etat des 5% du capital de l'entreprise, conformément à l'article 7.3.1 du pacte d'actionnaires.

Si aucun compromis n'a été trouvé en ce qui concerne le premier point, les deux parties sont tombées d'accord,

en revanche, sur l'harmonisation des salaires qui devra être effective au mois de septembre prochain, et sur la rétrocession aux agents des 5% de dividendes générées par l'entreprise pour le compte de l'exercice 2014. Il s'agissait, en réalité, d'une enveloppe de 563 millions de francs à partager équitablement entre 376 agents. Ce montant, déjà perçu par les intéressés, ainsi que la revendication sur l'harmonisation de la grille salariale, étaient contenus dans les accords de sortie de grève signés le 21 mai par toutes les parties.

Mais alors que beaucoup croyaient ces incidents clos et la machine Gabon Telecom relancée, de nouvelles menaces des agents, solidaires de leur collègue, restent, hélas, à redouter dans les tout prochains jours. Tant la direction générale tient coûte que coûte à se débarrasser du secrétaire général du Synatel, en

dépît de l'opposition de l'inspection du travail du ressort, qui estime la démarche de l'employeur contraire aux lois de la République en matière justement de travail.

ECHEANCE • En effet, au motif d'avoir manqué de respect à sa hiérarchie un mois après la levée de la grève, Martin Essono Obounou répond à une demande d'explication. Une semaine plus tard, l'inspection du travail le convoque pour lui signifier qu'elle venait de recevoir la demande de son licenciement envoyée par Gabon Telecom, sans traduction préalable en conseil de discipline. Qu'elle n'entend pas y donner une suite favorable pour que l'agent ne perde pas ses droits légaux. L'inspection, qui y voit un dossier sensible, lui propose de demander une rupture amiable de contrat de travail. M. Essono donne alors son accord de principe et, le 9 juillet

2015, trois inspecteurs du travail se rendent au Delta, siège de l'entreprise, pour en parler avec le directeur général, Abderrahim Koumaa. A la sortie de l'entrevue, le responsable du Synatel est informé de ce que le DG est d'accord et qu'il faut qu'il lui apporte sa demande. Ce qui est fait le 13 juillet, en présence du directeur administratif et financier (Daf), Mounir Benkhajjou et celui des ressources humaines (DRH), Agnès Grézillia Ename Obiang. Malheureusement, le lendemain, contre toute attente, Martin Essono Obounou est informé par le Daf de ce que le DG n'est plus pour cette démarche, et que l'employé doit simplement démissionner. Informés, les inspecteurs entrent dans une colère noire contre le DG de Gabon Telecom, au motif qu'il n'a pas respecté les termes de l'accord passé avec eux. Ils lui conseillent de ne plus rien écrire et d'attendre

que l'entreprise réponde à sa demande par écrit. Et voilà deux mois que l'attente dure.

Le 20 juillet dernier, contre toute attente et alors que ce cadre de la société continue à y être présent, son salaire est coupé sans notification. Il aura fallu qu'il tempête pour se faire finalement payer... par chèque. Et depuis lors, c'était le statu quo jusqu'à ce que mardi dernier, à 11 heures, il se voit remettre une convocation pour une traduction en conseil de discipline lundi prochain, soit deux mois après la demande d'explication.

Selon une source proche de la direction générale ayant requis l'anonymat, cette pression exercée sur M. Essono masquerait, en réalité, le refus de la hiérarchie de tenir l'échéance de l'harmonisation des salaires fixée, rappelle-t-on, au 20 septembre prochain. « On y est presque et rien n'est fait », indique-t-elle.

Aide à l'enfance défavorisée

L'acte généreux du corps diplomatique

Bona MASANU

Libreville/Gabon

LA manière de donner vaut bien plus que ce que l'on donne. Si posséder est un plaisir, donner est une joie. L'acte posé mardi par le corps diplomatique accrédité au Gabon en faveur de trois structures hébergeant des enfants en situation de vulnérabilité (orphelins, abandonnés ou victimes de trafic et de violence) est parti de ce postulat. La délégation, qui était composée de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC), Jeannot Létaba Tshoha, doyen du corps diplomatique, de ses homologues du Royaume du Maroc, Ali Bojji, de

Chine, Sun Jiwen, et de Turquie, Ahmet Demirer, a marqué une halte, dans un premier temps, au siège de l'ONG Action humanitaire au Gabon (AMG), situé à Ozangué où elle a remis un chèque de 2 millions de francs à la responsable des lieux, Régina Anguillet. Même geste accompli au Centre Arc-en-ciel "Espoir", du réseau Caritas, dirigé par Sœur Julienne, non loin de la paroisse Sainte Marie et au profit de Micone, à Kinguelé, placé sous la responsabilité de Julienne Guebon.

Partout où ils sont passés, les chefs de missions diplomatiques, par la voix de leur doyen, ont expliqué le contexte de l'acte d'humanisme qu'ils ont posé. Celui-ci fait partie des re-



Photo : AN

Le corps diplomatique remettant un chèque au Centre "Arc-en-ciel".

tombées de la kermesse gastronomique que le corps diplomatique a or-

ganisée, en mars dernier à la Chambre de commerce de Libreville, sous le haut

patronage de la Première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba.

L'ambassadeur de la RDC a relevé que ces collègues et lui apprécient les efforts déployés par le gouvernement gabonais pour la protection de l'enfance surtout ceux en difficulté sociale, louant au passage la noblesse de l'activité de ces centres qui accueillent ces loupiots pour leur redonner espoir et une égalité des chances, afin de réussir dans la vie, malgré toutes les vicissitudes de l'existence. Les hôtes de ces centres d'accueil ont prêté une oreille attentive aux explications fournies par leurs responsables sur leur fonctionnement, en sus de diverses doléances formulées liées essentiellement aux difficultés aux-

quelles elles sont confrontées au quotidien. Convaincues qu'en agissant ensemble, nous pourrions intervenir efficacement dans l'intérêt de ces êtres vulnérables, une richesse pour la société, qui ont besoin des adultes bien intentionnés pour éclore et donner la preuve du potentiel qui est en eux. Elles ont apprécié à sa juste valeur cette marque de sollicitude qui permettra, un tant soit peu, de les accompagner dans cette mission d'apostolat qui requiert davantage de bonne volonté. Souhaitant impliquer l'ensemble de la société gabonaise, en vue d'améliorer le statut et les perspectives de ces mineurs à risques et de favoriser leur évolution.

Statistiques finales du Baccalauréat technologique et professionnel

43% et 64% de taux de réussite

F.S.L.

Libreville/Gabon

Les chiffres récemment communiqués par la cellule de gestion de ces deux examens indiquent un relèvement des pourcentages de départ au 1er tour, qui étaient respectivement de 11,88% pour l'un et de 28% pour l'autre.

LES premières tendances

Statistiques du Baccalauréat professionnel au terme du 2e tour

Année	Présent	Admis (2e tour)	Ajournés (2e tour)	Admis finaux (%)	Ajournés finaux (%)	Admis finaux (%)	Ajournés finaux (%)
2015	18	9 (50%)	9 (50%)	16	9	(64%)	(36%)

Source : cellule de gestion du Baccalauréat technologique et technologique

Les statistiques du Baccalauréat professionnel au terme du 2e tour.

au Baccalauréat technologique et professionnel se sont sensiblement vu relever au terme du deuxième

tour. Le premier affichant un taux de réussite de 99,56% contre 11,88% au premier tour. Le second,

Statistiques du Baccalauréat technologique au terme du 2e tour

Année	Présent	Admis (2e tour)	Ajournés (2e tour)	Admis finaux (%)	Ajournés finaux (%)	Admis finaux (%)	Ajournés finaux (%)
2015	3704	1152 (99,56%)	4 (0,43%)	1592	2203	43,00%	59,47%

Source : cellule de gestion du Baccalauréat technologique et technologique

Les statistiques du Baccalauréat technologique, session 2015.

50% par rapport au 28% de la première phase. Ce qui donne comme statistiques finales des taux de

réussite de 43% au Baccalauréat technologique et 64% au professionnel. Quelques centres d'exa-

men au Bac technologique se sont, notamment, situés au dessus de la moyenne. Celui de Koula-Moutou, par exemple, enregistre le meilleur score avec un taux d'admission, au final, de 96,43%, suivi de Moanda dans les Sciences et technologies industrielles (STI) avec 87,65% et Libreville (84,57%), mais sans oublier aussi Ntoum (61%) dans les Sciences et technologies du tertiaire (STT), et de Port-Gentil (55,33%).